

# La nuit ne sera plus noire : retour de l'éclairage public dès janvier 2026

**Feuquières-en-Vimeu.** Après quinze ans d'extinction nocturne, le conseil municipal a voté mardi 9 décembre 2025 le retour de l'éclairage public la nuit. Une décision prise face aux demandes répétées des habitants.



**Karine Néel**

Journaliste

kneel@courrier-picard.fr

**L**es rues de Feuquières-en-Vimeu retrouveront la lumière la nuit à partir de janvier 2026. Après quinze ans d'extinction, le retour à l'éclairage nocturne a été voté à la majorité lors du conseil municipal, mardi 9 décembre 2025.

La maire, Maryline Heckman, a rappelé que cette proposition est née des nombreuses demandes des habitants. « Je suis sollicitée régulièrement par des gens qui se sentent insécurisés par l'absence d'éclairage. De plus, la nuit de dimanche à lundi, on a également remarqué plus de dégradations ». Plusieurs élus ont nuancé ce lien entre éclairage et délinquance. Michel Maviou, adjoint, a présenté des statistiques recueillies auprès du commandant de la communauté de brigades de Friville-Escarbotin : la plupart des actes de cambriolages ou incivilités recensés se sont produits en journée. Francis Becquet, conseiller, a appuyé ce constat : « Les derniers problèmes se sont passés à 10 h 30. Les malfaiteurs n'hésitent pas



Les rues de Feuquières-en-Vimeu seront de nouveau éclairées toute la nuit à partir de janvier 2026, mettant fin à quinze ans d'extinction nocturne.  
Photo Karine Néel

à agir en pleine journée ». Mais le ressenti des habitants pèse lourd. « Je comprends qu'il y ait un sentiment d'insécurité. Moi, je n'irais pas dans certains quartiers le soir », a reconnu Pascal Israël, conseiller municipal. L'argument technique a également pesé dans la balance. La question de l'efficacité des caméras de vidéosurveillance a été soulevée. Sans éclairage, la lecture des images sur certains sites devient difficile, limitant ainsi leur utilité.

## Des économies déjà réalisées grâce aux LED

La maire a présenté l'évolution de la consommation électrique communale : 358 881 kWh en 2017, 221 853 kWh en 2021 et 191 533 kWh en 2025. « La baisse

s'explique surtout par la modernisation de l'éclairage. La rue Henri-Barbusse est passée en LEDs et a réduit sa consommation de 61 %. Les rues Aristide-Briand, Victor-Hugo et République suivront, pour une fin des travaux fin 2025 ou début 2026. » Stéphanie Piolé a suggéré « d'allumer un candélabre sur deux ou d'installer des détecteurs », mais la secrétaire de mairie a rappelé les contraintes : « Avec les installations actuelles, c'est toute la rue ou rien. » Michel Maviou a aussi évoqué l'impact sur la faune et la flore. Le conseil municipal a finalement voté la remise en service de l'éclairage nocturne, avec trois voix contre et une abstention. La commune mise désormais sur sa transition LED pour concilier sécurité et maîtrise de l'énergie. ●